

Saint-urbain, Le 30 avril 2025

OBJET : Mise à jour – Assemblée spéciale, processus en cours et informations pratiques

Chers membres de la ZEC des Martres,

Le printemps s'installe tranquillement sur notre territoire, et l'accès à plusieurs secteurs sera possible très bientôt. Voici quelques informations importantes à vous partager.

Assemblée générale spéciale du 28 mai 2025

Vous avez récemment reçu un avis de convocation pour une assemblée générale spéciale. À titre de présidente, je tiens à vous informer, par souci de transparence, que cet avis a été transmis sans que l'ensemble du conseil d'administration en ait été informé ni consulté. L'initiative de convoquer cette assemblée, de choisir le lieu et de réserver la salle a été prise par M. Jean-François Gilot, M. Harold Castonguay, M. Jean-Pierre Robert et Mme Lucie Vézina, et ce, aux frais de l'association.

Par ailleurs, nous analysons actuellement plusieurs plaintes relatives à l'éligibilité de certains administrateurs élus lors de l'assemblée générale du 11 avril 2025. Nous faisons les vérifications nécessaires afin de vous fournir une information exacte et complète.

Je suis consciente que cette situation génère de l'inquiétude, mais je souhaite que nous puissions recentrer nos efforts collectifs sur l'essentiel : la mise à niveau de nos installations de camping et la pérennité de notre ZEC.

Assemblées et suivi

Lors de l'assemblée générale annuelle du 11 avril, je m'étais engagée à tenir une assemblée générale spéciale. Je souhaitais toutefois attendre d'avoir toute l'information pertinente pour vous la présenter de manière constructive.

Une pétition nous a été remise à cet effet. Après deux validations, plusieurs irrégularités ont été constatées : signatures de non-membres, doublons, pages sans en-tête, etc.

Sachez qu'une assemblée générale spéciale se tiendra bientôt comme prévu d'ici la fin de Mai ainsi qu'une soirée d'information pour les membres.

Camping rustique aménagé

Les visites des sites de camping auront lieu les 23, 24 et 25 mai 2025.

Nous travaillons activement pour obtenir un financement afin de louer des conteneurs qui vous permettront de vous départir de vos rebuts de manière responsable.

ZEC

Des Martres

La date limite de mise aux normes demeure le 30 juin 2025. Par ailleurs, je suis en discussion avec le ministère pour obtenir une autorisation de commerce par site, ce qui nous permettrait de les activer au fur et à mesure que les sites sont rendus conformes.

Je vous tiendrai informés de tout développement à ce sujet.

Autres nouvelles

- Sondages : Plusieurs sondages vous seront transmis prochainement afin de connaître vos opinions sur divers sujets importants.
- Activité sociale : Un 5 à 7 sera organisé en juillet 2025 afin d'échanger de façon conviviale entre membres.
- Assainissement des pratiques : Nous effectuons actuellement une vérification complète des pratiques administratives de l'association afin d'éviter que des irrégularités semblables ne se reproduisent. Nous sommes désolés pour les désagréments occasionnés.

Je vous remercie pour votre engagement envers la ZEC et pour votre patience durant cette période de transition. Continuons de travailler ensemble dans l'intérêt de tous les utilisateurs du territoire.

Au plaisir de vous croiser sur le terrain,

Isabelle Paquet
Présidente, ZEC des Martres